

Image not found or type unknown



Visa de conjoint français algerien

Par **mounira djendli**, le **11/04/2008** à **13:15**

Bonjour, rnrnJe suis de nationalité française et je me suis mariée en algerie en fevrier 2006, mon mari à déposer son dossier de visa de conjoint au mois de novembre 2007.rnAprès de multiples rejet pour differentes raisons un peu tiré par les cheveux ils ont enfin accepter son dossier début fevrier 2008 en lui disant qu'il aurait une reponse dans les 2 mois qui suivrait mais on est tjs sans reponse et le delai arrive a therme.rnrnJe ne sais pas quoi faire. Est ce qu'il ya des recours juridique?rnrnMerci d'avance.rnrnCordialement.